
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.118

L'an deux mille vingt-trois, le 23 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Didier SIMONNET
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
Mme Odile CHOLLET représentée par M. Yannick PAVON
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 32

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE ROYAN –
COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITÉ

Selon les termes de la convention de mandat du 26 avril 2021, la SEMDAS a l'obligation de fournir annuellement à la commune le compte rendu d'activité de l'opération de construction du Centre Technique Municipal de ROYAN, afin d'obtenir son approbation.

Après lecture de ce compte rendu, Monsieur le Maire sollicite les membres présents pour qu'ils expriment leur opinion.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu la convention de mandat en date du 26 avril 2021,
- Vu le compte rendu annuel à la collectivité,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le compte-rendu 2022 établi par la SEMDAS.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC



COMMUNE DE ROYAN

Construction du Centre Technique Municipal

Compte-Rendu Annuel à la Collectivité
au 31/12/2022

MISE EN LIGNE LE 27-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-118-DE
Date de télétransmission : 27/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023



NOTE DE CONJONCTURE

Événements pour l'année 2021

Suite à une consultation, la Ville de ROYAN a mandaté la SEMDAS le 26/4/21, pour la réalisation de son Centre Technique Municipal pour un montant d'opération de 2.800.000€HT soit 3.360.000€TTC

La Ville, a délibéré le 3/6/21, afin de lancer le concours de maîtrise d'œuvre, la composition du Jury et les indemnités de concours.

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée le 01/8/21. Au terme de la phase 1 de cette consultation, 3 candidats ont été admis à concourir. Les équipes retenues par le Jury du Concours sont :

Equipe DEESSE23 Architecture / OTEIS / ZEPHYR / CdLP / CGF ATLANTIQUE / ITAC
Equipe VALLET de MARTINIS / CETAB / GASTEL PAYSAGES / COORPIBAT
Equipe TOCRAULT et DUPUY / THIBAudeau ARCHITECTE / OTCE / LOKAL / E2CT

Événements pour l'année 2022

Le 10 janvier 2022, les 3 candidats ont remis les prestations demandées au Règlement de Concours. Le rapport du comité technique a été présenté aux membres du Jury le 25 janvier 2022. Le Jury a voté à l'unanimité pour le projet de l'Équipe TOCRAULT et DUPUY / THIBAudeau ARCHITECTE / OTCE / LOKAL / E2CT.



Après délibération en date du 10/2/22, la négociation a été engagée avec le lauréat. Au terme de cette négociation, le conseil municipal a approuvé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'Équipe TOCRAULT et DUPUY / THIBAUDEAU ARCHITECTE / OTCE / LOKAL / E2CT pour un montant de 322 007.82€HT.

Les études APS, APD, PRO ont été réalisées en 2022.

En APD, la ville de Royan a revu l'enveloppe budgétaire allouée au projet qui passe de 2 800 000€ht à 3 559 996€ht, hors rémunération du mandataire.

Le Permis de construire a été déposé avant le 1er juillet 2022 et il a été obtenu le 15/11/22.

Évènements pour l'année 2023

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne le 19/1/23.

L'objectif est de démarrer le chantier en mai 2023, pour une réception début juillet 2024, conformément au planning établi par le maître d'œuvre dans la consultation de travaux.

Un avenant au marché de maîtrise d'œuvre sera à régulariser dans l'année, afin d'intégrer le Photovoltaïque aux honoraires de maîtrise d'œuvre.

Les panneaux PV ont été ajoutés au projet après la validation de l'APD, aussi un PC modificatif sera à régulariser après la fin du délai de recours des tiers.

Le présent compte-rendu et ses annexes doivent être soumis à l'approbation de la collectivité.



Construction du Centre Technique Municipal de Royan - Bilan en €/TTC – Arrêté au 31/12/22

Bilan "Financement ouvrage"

INTITULÉ	ENVELOPPE OPERATIONNELLE (enveloppe opération selon avenant 1 au mandat en date du 28/10/22)		ENGAGEMENTS au 31/12/2022		DEPENSES REGLÉES au 31/12/2022	
	€/HT	€/TTC	€/HT	€/TTC	€/HT	€/TTC
DEPENSES						
ETUDES PREALABLES						
Frais études autres/préopérationnelles	36 481,00 €	42 577,20 €	37 147,84 €	44 437,40 €	34 842,84 €	41 671,40 €
	35 481,00 €	42 577,20 €	37 147,84 €	44 437,40 €	34 842,84 €	41 671,40 €
TRAVAUX et HONORAIRES						
Honoraires des tiers	3 518 302,91 €	4 221 963,49 €	335 567,82 €	402 681,39 €	43 585,34 €	52 302,41 €
Travaux	374 068,00 €	448 981,50 €	335 567,82 €	402 681,39 €	43 585,34 €	52 302,41 €
Aléas et imprévus	3 144 234,91 €	3 773 081,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES FRAIS						
Frais divers / Assurance	6 212,09 €	7 464,91 €	1 170,00 €	1 404,00 €	1 170,00 €	1 404,00 €
	6 212,09 €	7 464,91 €	1 170,00 €	1 404,00 €	1 170,00 €	1 404,00 €
TOTAL DES DEPENSES (en colonne)	3 559 996,00 €	4 271 995,20 €	448 522,79 €	448 522,79 €	79 598,18 €	95 377,81 €

MOYENS DE FINANCEMENT

Mandatement de la Collectivité		4 271 995,20 €	448 522,79 €	185 768,23 €
Produits sur placement à CT		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits autres		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES MOYENS DE FINANCEMENT		4 271 995,20 €	448 522,79 €	185 768,23 €

SOLDE DE TRESORERIE "Financement de l'ouvrage"

				80 794,19 €
--	--	--	--	--------------------

Bilan "Remunération mandataire"

INTITULÉ	REMUNERATION MANDATAIRE (enveloppe opération selon avenant 1 au mandat en date du 28/10/22)		ENGAGEMENTS au 31/12/2022		REMUNERATIONS MANDATAIRE REGLÉE au 31/12/2022	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC

DEPENSES

REMUNERATION DU MANDATAIRE						
Révision prévisionnelle	92 775,00 €	111 330,00 €	92 775,00 €	111 330,00 €	7 965,00 €	9 568,00 €
	3 711,00 €	4 453,20 €	3 711,00 €	4 453,20 €	31,86 €	38,23 €
TOTAL REMUNERATION MANDATAIRE	96 486,00 €	115 783,20 €	96 486,00 €	115 783,20 €	7 996,86 €	9 596,23 €

MOYENS DE FINANCEMENT

Mandatement de la Collectivité		115 783,20 €	448 522,79 €	9 596,23 €
TOTAL DES MOYENS DE FINANCEMENT		115 783,20 €	448 522,79 €	9 596,23 €

SOLDE DE TRESORERIE "Remunération du mandataire"

				0,00 €
--	--	--	--	---------------

VISA Responsable opérationnel
Anthony ORGERIT

VISA Directeur Administratif et Financier
Said BOUIDA



Construction du Centre Technique Municipal de Royan – Bilan prévisionnel au 31/12/22

Intitulé	Bilan (enveloppe opération selon avenant 1 au mandat en date du 28/10/22)	Fin 2021	2022	2023	2024	2025	Au delà	Total bilan
ETUDES ET INDEMNITES DE CONCOURS	42 437,19	0,00	41 671,40	765,79	0,00	0,00	0,00	42 437,19
ETUDES ET INDEMNITES DE CONCOURS	30 660,20		30 660,20					30 660,20
ETUDES SOCIETE								
ETUDES PREALABLES	11 776,99		11 011,20	765,79				11 776,99
TRAVAUX	3 772 674,83	0,00	0,00	1 500 000,00	2 272 674,83	0,00	0,00	3 772 674,83
TRAVAUX CONCESSIONNAIRES	36 000,00			1 500 000,00	2 238 674,83			3 738 674,83
HONORAIRES	448 882,78	0,00	82 302,41	283 336,60	119 244,77	0,00	0,00	448 882,78
PROTECTION SECURITE SANTE	6 720,00			4 920,00	1 800,00			6 720,00
MAINTRISE D'OEUVRE	432 610,78		50 994,41	272 175,60	109 440,77			432 610,78
CONTROLE TECHNIQUE	9 552,00		1 308,00	6 240,00	2 004,00			9 552,00
HONORAIRES								
AUTRES FRAIS	8 000,40	1 080,00	324,00	6 596,40	0,00	0,00	0,00	8 000,40
FRAIS DIVERS	8 000,40	1 080,00	324,00	6 596,40	0,00	0,00	0,00	8 000,40
FRAIS FINANCIERS								
ASSURANCES								
ASSURANCES								
RECETTES hors rémunération mandataire	4 271 995,20	31 589,00	144 563,00	1 709 903,60	2 385 919,60	0,00	0,00	4 271 995,20
TRESORERIE		30 509,00	80 794,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	(enveloppe opération selon avenant 1 au mandat en date du 28/10/22)	Fin 2021	2022	2023	2024	2025	Au delà	Total
REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	115 783,20	9 586,23	23 084,98	82 206,99	19 916,00	4 979,00	0,00	115 783,20
REMUNERATION DE SUIV OPERATIONNEL + REVISION	111 330,00	9 556,00	23 674,00	48 200,00	19 116,00	4 779,00		111 330,00
REVISION SUR REMUNERATIONS	4 453,20	38,23	410,98	3 000,99	800,00	200,00		4 453,20
REMUNERATION DE COMMERCIALISATION								
RECETTES rémunération mandataire	115 783,20	9 596,23	23 084,98	82 206,99	19 916,00	4 979,00	0,00	115 783,20
TRESORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MISE EN LIGNE LE 27-06-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230623-DCM23-118-DE
Date de télétransmission : 27/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023